C/2024/1570

5.3.2024

Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Le rôle de la jeunesse dans le développement rural»

(avis d'initiative)

(C/2024/1570)

Rapporteure: **Nicoletta MERLO**

Décision de l'assemblée plénière	25.1.2023
Base juridique	Article 52, paragraphe 2, du règlement intérieur
	Avis d'initiative
Compétence	Agriculture, développement rural et environnement
Adoption en section	22.11.2023
Adoption en session plénière	14.12.2023
Session plénière n°	583
Résultat du vote	
(pour/contre/abstentions)	193/0/1

1. Conclusions et recommandations

1.1. Pour construire un avenir meilleur pour tous, l'Europe a besoin de la vision, de l'engagement et de la participation des jeunes. Les zones rurales jouent un rôle essentiel dans la cohésion économique et sociale. Il est impératif de garantir l'égalité de traitement et la pleine participation des jeunes tant dans les zones rurales qu'en milieu urbain.

1.2. Une panoplie complète d'instruments de collecte de données détaillées sur la population, la participation des collectivités et les besoins des jeunes dans les zones rurales doit être créée. Les investissements dans la recherche et l'analyse de données désagrégées sont essentiels pour la mise en œuvre d'investissements, de politiques et de services ciblés. En ce sens, le Comité économique et social européen (CESE) se félicite de la création de l'Observatoire rural et encourage la collecte prioritaire de données centrées sur les jeunes et l'échange de bonnes pratiques.

1.3. Le CESE souligne qu'il importe d'adopter des approches globales et transsectorielles incluant le test rural et l'évaluation d'impact de l'Union du point de vue des jeunes, dans l'optique de garantir une mise en œuvre durable des politiques européennes à même d'avoir une incidence.

1.4. Si l'on se donne pour visée de rendre les zones rurales plus attrayantes pour les jeunes, il est impératif que soient disponibles et facilement accessibles des services publics, commerciaux et d'aide à la jeunesse, des emplois et une éducation de qualité, des infrastructures numériques et physiques, des transports publics, des activités de loisirs et des clubs de jeunes.

1.5. Des initiatives telles que le pacte rural ([1]) et les actions axées sur la jeunesse (y compris dans les domaines de l'éducation, de la formation, du sport et des activités de volontariat), ainsi que les programmes de l'Union tels qu'Erasmus+, les programmes du corps européen de solidarité ([2]), les initiatives Leader et de développement local participatif ([3]) et les initiatives et projets menés par les jeunes jouent un rôle essentiel pour donner aux jeunes les moyens d'agir et renforcer leur engagement en faveur du développement rural.

1.6. Le CESE estime qu'il est essentiel de promouvoir des parcours participatifs au service du renouvellement des générations et d'un modèle de gouvernance plus inclusif et multipartite, en associant les organisations de jeunesse, la société civile organisée et les responsables politiques, et en reconnaissant les nouveaux modes d'engagement des jeunes au moyen de la technologie et des médias sociaux.

([1]) https://ruralpact.rural-vision.europa.eu/rural-pact_en
([2]) https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_21_5402
([3]) https://ec.europa.eu/enrd/leader-clld_fr.html

1.7. Pour stimuler une économie durable dans les zones rurales, le CESE estime qu'il est essentiel d'offrir des possibilités d'emploi de qualité, assorties de contrats stables et compétitifs, une protection sociale adéquate et un soutien à l'entrepreneuriat. Il convient d'accorder une attention particulière aux personnes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), aux femmes, aux personnes handicapées et vulnérables et aux communautés marginalisées. Dans l'optique de favoriser une concurrence loyale, d'assurer le respect des droits des travailleurs et d'établir des conditions de concurrence équitables, le CESE estime nécessaire de renforcer et d'améliorer la négociation collective, d'approfondir le dialogue social et de garantir l'application du mécanisme de conditionnalité sociale.

1.8. Il est essentiel de faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs ruraux à la terre et au crédit, et aussi de soutenir les circuits d'approvisionnement courts afin de stimuler une économie durable dans les zones rurales tout en favorisant le développement durable dans les territoires ruraux. Le Comité estime qu'il est important de mettre à la disposition des jeunes des terres agricoles actuellement non cultivées et de créer une banque foncière pour les jeunes agriculteurs qui souhaitent les exploiter. Grâce au crédit-bail, les jeunes pourront produire efficacement sur des terres actuellement en friche.

1.9. La formation et l'éducation à tous les niveaux jouent un rôle crucial dans la promotion du développement rural. Elles devraient adopter une approche porteuse de transformation, en tenant compte des situations locales et des besoins des territoires. La société civile organisée peut jouer un rôle clé, et elle devrait être associée à la planification et à la mise en œuvre de ces initiatives. En outre, le CESE estime important que l'éducation fournisse aux jeunes des connaissances sur le secteur agroalimentaire afin de les rapprocher du monde rural, d'expliquer les concepts alimentaires de base et de souligner le rôle de premier plan que jouent les producteurs dans la chaîne agroalimentaire. À cette fin, le Comité considère qu'il est essentiel de veiller à ce qu'une matière agroalimentaire figure dans les programmes scolaires.

1.10. Le CESE souligne qu'il convient de se concentrer sur les compétences requises pour mettre en œuvre la transition écologique et des actions de développement durable, tant au cours de l'Année européenne des compétences qu'au-delà.

1.11. Le CESE souligne le rôle joué par les universités rurales européennes et les services publics décentralisés pour fournir un enseignement, une formation, des orientations et des conseils adaptés aux besoins spécifiques des territoires ruraux. La participation des organisations de la société civile et le renforcement ainsi que le développement de l'éducation non formelle pourraient également être bénéfiques à cet égard.

2. **Les jeunes, un atout majeur pour les zones rurales**

2.1. L'Europe a besoin de la vision, de l'engagement et de la participation de tous les jeunes pour construire un avenir meilleur, durable, inclusif et numérique, indépendamment du fait que ces jeunes vivent dans des zones rurales ou urbaines ([4]). Les crises actuelles, telles que le changement climatique, la perte de biodiversité, la récente pandémie et la guerre en Ukraine, ont mis en évidence la fragilité de notre système actuel et l'impérieuse nécessité d'un changement de paradigme qui aille dans le sens de l'économie durable dont nous avons besoin ([5]). À cet égard, le principe de ne laisser aucun territoire ni personne de côté doit enfin devenir une réalité.

2.2. La vision à long terme de l'Union pour les zones rurales ([6]) vise à créer des zones rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères d'ici à 2040. Toutefois, même si près d'un tiers de la population de l'Union (soit quelque 137 millions de personnes) vivait dans des zones rurales en 2021 ([7]), d'importantes différences subsistent entre zones rurales et zones urbaines. Il est dès lors impératif de garantir l'égalité de traitement et la pleine participation des jeunes en milieu rural comme urbain, et de renforcer les liens entre zones rurales et urbaines ([8]) dans tous les États membres. Les zones rurales jouent un rôle vital dans la cohésion économique et sociale, y compris la production alimentaire durable, tout en étant confrontées au défi du dépeuplement qui frappe en particulier les populations jeunes ([9]).

2.3. La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse 2019-2027 ([10]) sert de cadre à la collaboration européenne en matière de politiques en faveur de la jeunesse. Elle vise à promouvoir la participation des jeunes à la vie démocratique ainsi qu'à garantir leur participation active à la société. La stratégie cible trois domaines fondamentaux (mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes) et englobe 11 objectifs spécifiques en faveur de la jeunesse européenne.

2.4. L'objectif pour la jeunesse n° 6, «Soutenir les jeunesses rurales», vise à atteindre plusieurs objectifs:

([4]) Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Vers une stratégie globale en matière de développement rural et urbain durable» (avis d'initiative) (JO C 105 du 4.3.2022, p. 49).

([5]) Avis du Comité économique et social européen sur «L'économie durable dont nous avons besoin» (avis d'initiative) (JO C 106 du 31.3.2020, p. 1).

([6]) COM(2021) 345.

([7]) Urban-rural Europe — introduction, Eurostat (https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Urban-rural_Europe_-_introduction#Area_and_population).

([8]) https://www.iied.org/rural-urban-linkages

([9]) Avis du Comité économique et social européen: Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE (JO C 290 du 29.7.2022, p. 137).

([10]) https://youth.europa.eu/strategy_fr

— assurer la disponibilité d'infrastructures adaptées pour les jeunes dans les zones rurales, en ce qui concerne notamment les services publics, la connectivité des données et les possibilités de logement;

— créer des possibilités d'emploi durables, de haute qualité et accessibles aux jeunes dans les zones rurales;

— promouvoir la décentralisation de différentes activités qui concernent les jeunes, et leur donner ce faisant les moyens d'apporter leur contribution au sein des communautés locales;

— s'assurer que les jeunes dans les zones rurales participent activement aux processus de prise de décisions;

— garantir un accès égal à une éducation, un mentorat et des formations de qualité pour les jeunes dans les zones rurales; et

— dresser une image positive des zones rurales et protéger et promouvoir les traditions rurales.

2.5. Les jeunes ruraux sont de précieux contributeurs qui apportent idées, inspiration et énergie pour rendre les zones rurales plus fortes, mieux connectées, résilientes et prospères. Leur créativité et leur enthousiasme leur permettent de participer activement à la vie des collectivités rurales et de stimuler de nouvelles activités économiques créatrices d'emplois au niveau local.

2.6. Compte tenu du rôle crucial des jeunes dans le développement rural, il est essentiel de disposer d'une panoplie complète d'outils pour collecter des données détaillées sur la population, la participation des collectivités et les besoins des jeunes dans les zones rurales. Les investissements dans la recherche et l'analyse de données désagrégées (en tenant compte de facteurs tels que le genre, les qualifications scolaires, la nationalité, les vulnérabilités éventuelles, etc.) sont essentiels aux fins de la mise en œuvre d'investissements, de politiques et de services ciblés qui répondent aux besoins spécifiques des domaines étudiés. À cet égard, le CESE se félicite de la création de l'Observatoire rural par la Commission européenne ([11]), et encourage à accorder la priorité à la collecte de données centrées sur la jeunesse.

2.7. Il est essentiel d'encourager l'échange de bonnes pratiques pour élaborer des politiques efficaces qui renforcent le potentiel des zones rurales et les rendent plus attrayantes pour les jeunes. Le partage d'expériences et l'utilisation des ressources européennes peuvent contribuer à la réalisation de ces objectifs, en veillant à ce que les zones rurales deviennent des environnements prospères pour les jeunes. Il importe de reconnaître et de promouvoir le secteur agroalimentaire en tant que générateur de possibilités attrayantes pour les jeunes dans les zones rurales.

2.8. Il est essentiel d'adopter des approches globales incluant le test rural ([12]) et l'évaluation d'impact de l'UE du point de vue des jeunes ([13]) dans tous les services de la Commission. Ces approches garantiront la mise en œuvre durable et efficace des politiques européennes, réduiront les inégalités et tiendront compte des besoins des générations actuelles et futures, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. À cet égard, il convient d'établir un lien étroit entre les zones rurales et urbaines.

3. **Comment rendre les zones rurales attrayantes pour les jeunes**

3.1. Dans ses conclusions du 26 mai 2020 intitulées «Améliorer les perspectives des jeunes dans les zones rurales et éloignées» ([14]), le Conseil reconnaît que la population de l'Union vieillit, en particulier dans les zones rurales et reculées ou encore dans les îles, et qu'il est nécessaire de garantir une disponibilité et une accessibilité meilleures des services publics et commerciaux, des emplois et une éducation de qualité, des infrastructures numériques et physiques, des transports publics et des activités de loisirs.

3.2. Ces conclusions invitent les États membres à promouvoir des approches visant à réduire les inégalités entre les zones rurales/éloignées et urbaines, ainsi qu'à élaborer des mesures transsectorielles qui tiennent compte des points de vue et des perspectives des jeunes dans ces zones. Il s'agit notamment de promouvoir l'esprit d'entreprise et la diversité des possibilités d'emploi dans l'agriculture et d'autres activités économiques, ainsi que dans l'économie sociale et dans les coopératives. Les États membres sont aussi invités à associer les jeunes à la vie locale en mobilisant un éventail d'outils de citoyenneté active et de services ciblant les jeunes, et à favoriser les synergies entre les programmes et initiatives de l'Union, tels que ceux mis en place dans le cadre de Leader/du développement rural participatif, Erasmus+, le corps européen de solidarité, le Fonds social européen ou encore la garantie pour la jeunesse.

3.3. Malgré les progrès réalisés dans certains États membres, les zones rurales peinent encore à attirer les jeunes, principalement en raison de l'absence de services adéquats, de logements abordables et de possibilités d'emploi de qualité, ainsi que d'obstacles au développement personnel et professionnel. Par rapport aux zones rurales, les zones urbaines et périurbaines sont souvent favorisées.

([11]) https://observatory.rural-vision.europa.eu/?lng=fr&ctx=RUROBS
([12]) https://rural-vision.europa.eu/action-plan/cross-cutting/rural-proofing_fr
([13]) https://www.youthforum.org/topics/eu-youth-test
([14]) JO C 193 du 9.6.2020, p. 3.

3.4. La mise en œuvre des propositions exposées dans ces conclusions renforcerait l'attrait des zones rurales et isolées chez les jeunes, dans la mesure où leur application effective entraînerait certainement une augmentation des possibilités pour les jeunes dans les zones rurales.

3.5. Concrètement, il y a lieu de:

— promouvoir des approches transsectorielles dans l'élaboration de politiques et de stratégies en faveur de la jeunesse visant à réduire les inégalités entre zones rurales/isolées et zones urbaines;

— donner aux jeunes des territoires ruraux les moyens d'agir dans le cadre de modèles participatifs, en associant les organisations de jeunesse et la société civile organisée et en mettant en œuvre l'évaluation d'impact de l'UE du point de vue des jeunes;

— veiller à ce que les États membres et les programmes de l'Union soutiennent, financent et accordent la priorité aux services à la jeunesse et aux clubs de jeunesse, en particulier ceux mis en place par des associations de bénévoles dans les régions reculées;

— fournir aux jeunes et aux organisations de jeunesse des espaces de réunion adéquats (y compris des installations sportives et récréatives), en accordant une attention particulière aux personnes vulnérables ou handicapées;

— améliorer les possibilités de déplacement entre les zones rurales et urbaines en investissant dans les infrastructures et la mobilité durable, y compris les services de transport public local, qu'il convient de promouvoir et d'encourager;

— investir dans des infrastructures informatiques et des connexions à haut débit pour garantir la connectivité et l'accès aux ressources numériques;

— soutenir les jeunes qui ont l'intention de retourner dans les zones rurales au moyen de mesures ciblées de location ou d'achat de logements, et encourager la remise en état de logements et de terrains abandonnés au moyen d'allègements fiscaux;

— fournir un soutien financier à l'accès à la terre ciblant les jeunes; et

— mettre en place des structures de dialogue social adéquates pour renforcer les relations industrielles et garantir des conditions de travail décentes pour tous.

3.6. L'un des défis majeurs qui se pose au secteur agricole concerne la pyramide des âges des agriculteurs. Le fait que seul un agriculteur sur dix est âgé de moins de quarante ans doit nous alarmer. La situation est encore plus préoccupante pour les femmes, avec seulement une agricultrice sur vingt dans cette tranche d'âge. En 2020, environ 6,5 % des exploitants agricoles dans l'Union avaient moins de 35 ans. L'accès au financement, à la terre, au capital et à la connaissance est une préoccupation qui revêt une importance particulière pour de nombreux jeunes qui envisagent de travailler dans l'agriculture ([15]). Pour la durabilité et l'inclusivité futures du secteur agricole, il est essentiel de s'attaquer à cette question cruciale et de corriger l'écart générationnel et la disparité entre les hommes et les femmes.

3.7. La nouvelle politique agricole commune (PAC) propose des solutions aux États membres afin de soutenir le renouvellement des générations et l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris un soutien accru aux jeunes agriculteurs. Les États membres sont tenus de dépenser au moins 3 % des paiements directs pour soutenir les jeunes agriculteurs. Un montant de 8,5 milliards d'EUR de dépenses publiques est destiné à aider les jeunes agriculteurs à s'installer, à investir et à maintenir leur activité au cours de leurs premières années d'activité. Ces stratégies visent à aider près de 380 000 nouveaux jeunes agriculteurs à s'établir au cours de la période 2023-2027 ([16]). Un suivi étroit de ces mesures doit être assuré. En outre, il est également important de garantir des prix équitables en matière de production et de durabilité économique afin d'assurer la viabilité des projets créés. Si le monde rural n'est pas prospère et riche de possibilités, il ne sera pas attrayant pour les jeunes de s'y installer.

3.8. Le réseau de la PAC et l'Observatoire rural devraient assurer un suivi non seulement de l'objectif de 380 000 nouveaux agriculteurs, mais aussi de la création d'autres possibilités d'emploi, tout en mettant en lumière les obstacles, en promouvant des solutions aux transitions intergénérationnelles ou encore en partageant des modèles en matière d'agriculture et d'économie, notamment ceux des secteurs de l'économie sociale et des coopératives.

([15]) Annuaire régional Eurostat (2023).
([16]) PAC 2023-27: Jeunes agriculteurs, Commission européenne.

3.9. Outre les politiques et les fonds agricoles, il est essentiel d'adopter une approche politique intersectorielle solide qui tienne compte du renouvellement des générations. Cette approche contribuera à combler les écarts entre les zones rurales et les villes. Pour rendre les zones rurales aussi attrayantes que les zones urbaines sur le plan des perspectives et de la qualité de vie, il est nécessaire, par exemple, d'investir dans le logement et les lieux de rassemblement public. La pandémie de COVID-19 et l'augmentation du travail à distance qui en a résulté ont incité de nombreuses personnes à choisir de s'installer en zone rurale. Malheureusement, les lacunes numériques et l'insuffisance des infrastructures dans ces régions constituent toujours des défis importants, qui ont une incidence sur les réseaux de télécommunications et entravent l'accès aux services.

3.10. Les initiatives visant à promouvoir la participation locale, la préservation de la culture et le dialogue intergénérationnel peuvent contribuer au bien-être global et à l'identité des jeunes ruraux. Dans les zones où la religion, avec des églises servant aussi d'espaces communautaires, et les associations de la société civile occupent une place importante, ces initiatives jouent un rôle de premier plan dans la construction du tissu culturel.

3.11. La désertification, les sécheresses et les inondations constituent également une menace importante pour les pays européens ([17]). Le changement climatique, l'érosion des sols, la gestion non durable de l'eau et les pratiques non durables d'utilisation des terres aggravent encore la situation. Des études montrent que des parties importantes de l'Espagne, du sud de l'Italie, de l'Europe du Sud-Est et du delta du Danube sont des régions particulièrement vulnérables s'agissant du risque de désertification. Si rien n'est fait, environ 11 % des territoires européens pourraient être menacés d'ici la fin du siècle. Cette tendance alarmante pourrait mettre en péril la production végétale et animale, entraînant une déprise agricole et une vulnérabilité accrue. Des mesures urgentes sont nécessaires pour atténuer les effets du changement climatique et mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des terres dans l'optique de préserver l'agriculture européenne ([18]). Lier ces efforts au renouvellement intergénérationnel garantira la participation active des jeunes à des pratiques agricoles durables et favorisera un sentiment de justice climatique, garantissant ainsi un avenir équilibré et durable aux zones rurales.

3.12. La résilience rurale à long terme passe par une coopération intergénérationnelle fondée sur le respect et le soutien mutuels. Des politiques spécifiques de mentorat devraient être prévues parallèlement à Erasmus+ en milieu rural ainsi que d'autres initiatives visant à donner des moyens d'action. Par ailleurs, il convient d'investir davantage dans l'apprentissage, non seulement dans l'agriculture et la sylviculture, mais aussi dans d'autres formations artisanales, culturelles et commerciales rurales, pour garantir un transfert de compétences et de connaissances de qualité. Il serait notamment important de prévoir, dans des écoles ou dans d'autres contextes éducatifs, des programmes de tutorat spécifiques pour les jeunes vivant en zone urbaine afin de les familiariser avec les zones rurales et les activités agricoles.

3.13. Les problèmes de santé mentale des agriculteurs et le manque de temps libre posent des difficultés supplémentaires pour la viabilité sociale et économique des zones rurales et doivent être traités de manière adéquate. Il y a lieu de promouvoir, de soutenir et de diffuser comme il se doit les expériences comme le projet *Farmwell* ([19]).

3.14. Une stratégie de communication globale ciblant les jeunes et élaborée par des institutions publiques à tous les niveaux et des organisations travaillant avec la jeunesse est essentielle pour promouvoir efficacement les initiatives et accroître le potentiel et les possibilités dans les zones rurales.

4. **Gouvernance**

4.1. La participation des jeunes est essentielle au développement rural, car les jeunes sont des défenseurs de la durabilité et de la protection de l'environnement. Ils devraient être au cœur d'un modèle de gouvernance multipartite plus inclusif, en s'engageant dans la prise de décision à tous les stades, depuis l'élaboration des propositions jusqu'à leur mise en œuvre, leur contrôle et leur suivi ([20]), y compris par la création de plateformes multisectorielles. Ces parcours participatifs au service du renouvellement des générations devraient également reconnaître les nouvelles manières dont les jeunes s'engagent par l'intermédiaire de la technologie et des médias sociaux.

4.2. La vision, les ambitions et les exigences des jeunes doivent être systématiquement débattues et prises en considération, de manière à s'assurer qu'ils soient effectivement associés aux actions, plans et programmes approuvés et mis en œuvre.

4.3. Le pacte rural, les parlements ruraux ([21]) et le développement local mené par les acteurs locaux (Leader ou le développement local participatif) sont des cadres essentiels pour donner aux jeunes les moyens d'agir et leur conférer un rôle de premier plan. Le renforcement de ces programmes et initiatives confie aux collectivités les moyens de relever efficacement les défis ruraux et de stimuler un progrès durable.

([17]) Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Gestion durable de l'eau et urgence climatique: solutions circulaires et autres pistes pour le système agroalimentaire de l'Union européenne dans le cadre d'un futur "pacte bleu"» (JO C 349 du 29.9.2023, p. 80).

([18]) Desertification and agriculture (Désertification et agriculture), Service de recherche du Parlement européen (EPRS).

([19]) https://farmwell-h2020.eu/

([20]) Avis du Comité économique et social européen: Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE (JO C 290 du 29.7.2022, p. 137) et Avis du Comité économique et social européen sur «Vers une participation structurée des jeunes au processus décisionnel de l'Union européenne concernant le climat et la durabilité» (JO C 429 du 11.12.2020, p. 44).

([21]) https://europeanruralparliament.com/index.php/home/about-us

4.4. La participation des conseils de la jeunesse et des organisations de jeunesse à la «communauté du pacte rural» au niveau national amplifie le point de vue des zones rurales, favorise la collaboration et conduit à des engagements concrets qui doivent être renforcés par des approches globales et territoriales. Il convient d'encourager les échanges de connaissances, d'outils et de bonnes pratiques entre les pays européens et les pays tiers.

4.5. La représentation en politique des jeunes des zones rurales doit être améliorée pour veiller à ce que leur opinion soit entendue et que leurs besoins soient correctement représentés.

5. **Emplois durables**

5.1. L'agriculture et les industries liées à l'alimentation emploient plus de 44 millions de personnes dans l'Union (dont 20 millions d'emplois réguliers dans le seul secteur agricole) ([22]). Toutefois, ce secteur peine à attirer les jeunes générations en raison d'un nombre limité de postes attrayants et du caractère saisonnier de nombreuses possibilités d'emploi.

5.2. Ce manque d'attractivité aux yeux des jeunes travailleurs suscite des inquiétudes quant à la capacité du secteur à s'adapter à des programmes complexes axés sur la durabilité, la compétitivité et les attentes sociales et environnementales.

5.3. Pour relever ces défis, il est essentiel d'offrir des possibilités d'emploi de qualité, avec des contrats stables et compétitifs, une protection sociale adéquate et un soutien à l'entrepreunariat. La numérisation et des règles de concurrence équitables pour les PME peuvent aussi stimuler une économie durable dans les zones rurales, en particulier au profit des jeunes.

5.4. Une négociation collective forte, un dialogue social structuré renforcé et l'application du mécanisme de conditionnalité sociale dans les zones rurales et au niveau infranational sont nécessaires pour favoriser une concurrence loyale, défendre les droits des travailleurs et établir des conditions de concurrence équitables.

5.5. Un autre aspect important concerne l'emploi des femmes, et il nécessite des politiques visant à intégrer pleinement les femmes sur le marché du travail des secteurs agricole et alimentaire pour relever les défis qui y sont liés. La mise à disposition d'infrastructures de soins essentielles joue un rôle central dans le renforcement de l'attrait des zones rurales pour les femmes, en ce qu'elle facilite leur entrée sur le marché du travail.

5.6. Il convient d'intensifier les efforts visant à encourager et à soutenir les jeunes qui s'engagent dans toutes les activités économiques possibles dans les zones rurales et isolées, y compris au moyen d'un soutien éducatif et économique. Les programmes de mentorat et d'apprentissage intergénérationnels ainsi que les liens avec des possibilités d'apprentissage telles qu'Erasmus+ peuvent être bénéfiques.

5.7. Les circuits d'approvisionnement courts contribuent à des activités agroalimentaires plus durables, résilientes et diversifiées, à la création d'emplois ainsi qu'au maintien de la population dans les zones rurales. En outre, les jeunes agriculteurs et les entrepreneurs ruraux lancent souvent des initiatives qui visent à renouveler les activités traditionnelles liées à la terre. Il y a lieu de prévoir des investissements publics et le soutien nécessaire afin de promouvoir et favoriser les produits locaux. Les jeunes engagés dans ces domaines devraient être soutenus et encouragés.

5.8. L'accès limité à la terre et les difficultés d'accès au crédit, en particulier pour les jeunes, posent des problèmes aux entreprises agricoles et non agricoles. Parmi les producteurs agricoles, les petites exploitations, les jeunes agriculteurs, les nouveaux entrants et les investisseurs innovants ont le plus de difficultés à accéder au financement ([23]). Faciliter l'accès à la terre et au crédit pour les entrepreneurs ruraux, en particulier les jeunes propriétaires, peut stimuler une économie durable et favoriser le développement durable dans les territoires ruraux.

5.9. Les retards de 6 à 8 mois pour les paiements au titre de la PAC entravent la stabilité financière et la planification dans le secteur agricole, surtout pour les jeunes agriculteurs, et ce problème doit être résolu. La rationalisation et la simplification des processus administratifs à tous les niveaux, de l'Union aux échelons régional et national, peuvent y contribuer et devenir une réelle incitation, en particulier pour les jeunes, et aussi améliorer l'efficience et l'efficacité de la gouvernance.

5.10. Les possibilités d'emploi dans les zones rurales au-delà du secteur agricole, telles que le tourisme, la culture et le sport, contribuent au développement durable et à la vitalité de ces zones, sont en mesure d'attirer les jeunes et doivent donc bénéficier d'un soutien adéquat.

6. **Formation et éducation**

6.1. En fournissant les compétences et les connaissances nécessaires, la formation et l'éducation à tous les niveaux jouent un rôle crucial dans la promotion du développement rural.

([22]) Agriculture — EU action (https://european-union.europa.eu/priorities-and-actions/actions-topic/agriculture_fr)
([23]) Financial needs in the agriculture and agri-food sectors in the European Union (Les besoins financiers des secteurs agricole et agroalimentaire dans l'Union européenne, *en anglais uniquement*), fi-compass, 2020.

6.2. Les systèmes éducatifs devraient adopter une éducation transformatrice, permettant aux jeunes de mener un changement systémique ([24]). Selon un rapport récemment publié par le GIEC, l'apprentissage transformateur est capital, car il contribue à susciter, tout à la fois, une prise de conscience partagée et des actions collectives ([25]). Conformément à la définition de l'Unesco, l'éducation transformatrice associe activement les personnes grâce à des expériences pratiques, à des observations et à une perspective globale. Elle encourage un développement global et donne à chacun les moyens de participer de manière significative à la vie de son territoire.

6.3. L'Année européenne des compétences 2023 devrait se concentrer sur les compétences requises pour mettre en œuvre les transitions écologique et numérique, et appliquer des actions de développement durable. Elle devrait être attentive aux défis auxquels sont confrontés les jeunes dans un monde en mutation rapide.

6.4. La formation et l'éducation devraient être adoptées dans le cadre d'une approche transversale, en tenant compte des situations locales et des besoins des territoires. La société civile organisée, qui représente et soutient les demandes souvent changeantes de la population, devrait être associée à la planification et à la mise en œuvre de ces démarches.

6.5. Il est nécessaire d'investir dans les compétences et les qualifications, compte tenu notamment du caractère discontinu des carrières dans le secteur ainsi que des nouvelles possibilités d'emploi créées par la transition écologique et l'économie circulaire, lesquelles nécessitent des compétences spécifiques. Un soutien adéquat devrait être apporté aux personnes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), aux personnes handicapées et vulnérables et aux communautés marginalisées dans les zones rurales.

6.6. Le programme Erasmus+ et les initiatives Leader et de développement local participatif devraient offrir des possibilités spécifiques de développer des compétences de direction et d'améliorer la compréhension entre les jeunes dans les zones rurales et urbaines. Cela peut faciliter leur participation dans un modèle de gouvernance multipartite plus inclusif.

6.7. L'éducation, la formation et la recherche jouent un rôle crucial s'agissant de revoir les activités agricoles et pastorales dans les îles et les zones intérieures et montagneuses, de faciliter le renouvellement générationnel de l'agriculture familiale et d'assurer un développement durable et territorialement équitable au sein de l'Union. L'amélioration de la qualité du capital humain est essentielle pour répondre aux attentes des consommateurs en matière de qualité et de durabilité de la production.

6.8. On peut s'attendre à ce qu'une nouvelle génération d'exploitants agricole dispose des compétences nécessaires pour produire plus efficacement, tout en protégeant l'environnement, contribuer aux efforts liés au changement climatique, répondre aux exigences de la société en matière de régimes alimentaires sains et équilibrés et de bien-être animal, et suivre les progrès scientifiques et technologiques de plus en plus rapides. Avec une main-d'œuvre plus qualifiée, le secteur agricole pourrait être en mesure d'accroître sa productivité et ses capacités de génération de revenus ([26]).

6.9. Les universités rurales européennes et les services publics décentralisés sont importants pour fournir un enseignement, une formation, des orientations et des conseils adaptés aux besoins spécifiques des territoires ruraux. Ces institutions contribuent au développement rural en proposant des programmes et des services pertinents qui répondent aux besoins locaux. La participation des organisations de la société civile et le renforcement ainsi que le développement de l'éducation non formelle pourraient également être bénéfiques à cet égard.

7. **Bonnes pratiques pour relever les défis de la jeunesse rurale**

7.1. La présente section met en évidence une sélection de bonnes pratiques qui illustrent le dévouement et l'engagement de chacun, des organisations et des collectivités en faveur d'un changement positif dans les zones rurales, et qui s'alignent sur les recommandations énoncées dans la partie «Conclusions et recommandations», mettant en lumière l'impact transformateur qu'elles peuvent avoir sur la jeunesse rurale. Ensemble, ces initiatives constituent une feuille de route pour construire un avenir meilleur pour tous, où les zones rurales jouent un rôle essentiel dans la cohésion économique et sociale, et où les jeunes bénéficient de l'égalité de traitement et peuvent prendre pleinement part à la vie tant dans les territoires ruraux qu'urbains.

7.2. Pour ce qui est de la promotion de la collecte de données et de la recherche centrée sur la jeunesse qui sont nécessaires pour orienter des investissements et des politiques ciblés, le groupe thématique du réseau européen de la PAC sur l'emploi des jeunes en milieu rural ([27]) recense les défis auxquels les jeunes sont confrontés dans l'ensemble de l'Union européenne, tout en encourageant les échanges d'idées et d'initiatives, facilitant ainsi le partage de données et de connaissances. La communauté du pacte rural peut également jouer un rôle déterminant dans la collecte de données et les actions en faveur de la participation au niveau local.

([24]) Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Donner aux jeunes les moyens de réaliser le développement durable grâce à l'éducation» (JO C 100 du 16.3.2023, p. 38).
([25]) Climate Change 2022: Mitigation of climate change (Rapport 2022 sur l'atténuation du changement climatique), p. 2871.
([26]) Annuaire régional Eurostat (2023).
([27]) https://eu-cap-network.ec.europa.eu/thematic-group-rural-youth-employment-voice-rural-youth_en

7.3. En ce qui concerne la nécessité de rendre les zones rurales attrayantes pour les jeunes, la communauté du pacte rural, l'espace européen de l'éducation ([28]), la jeune entreprise sociale innovante «Ca' Colonna» ([29]) ou encore les programmes de l'Union tels qu'Erasmus + et le corps européen de solidarité sont à la hauteur de la situation dès lors qu'il s'agit de jouer un rôle essentiel pour donner aux jeunes les moyens d'agir, pour renforcer leur engagement dans le développement rural et pour rendre ces services accessibles à la jeunesse. Ces initiatives permettent de garantir des services, des emplois et une éducation de qualité, ainsi que des infrastructures accessibles.

7.4. Relativement à la promotion du renouvellement des générations et de la gouvernance multipartite, le projet Cocoreado ([30]), le projet Youth2030 (Jeunesse 2030) ([31]) des Nations unies et le projet RURBEST22 ([32]) donnent aux jeunes les moyens d'agir, encouragent la collaboration et reconnaissent l'évolution de la manière dont les jeunes s'engagent au moyen de la technologie et des médias sociaux, ce qui est conforme à l'appel du CESE en faveur de parcours participatifs. La communauté du pacte rural encourage également la gouvernance multipartite et la participation des jeunes et des responsables politiques.

7.5. En ce qui concerne l'importance d'une économie durable et d'emplois de qualité, la plateforme européenne pour l'éducation scolaire ([33]) et les nouveaux programmes Erasmus et «Corps européen de solidarité» proposent un enseignement et une formation de qualité et des contrats de travail stables. Ces programmes plaident aussi en faveur des droits des travailleurs et de conditions de concurrence équitables, ce qui fait écho à notre engagement à favoriser des possibilités d'emploi de qualité. À cet égard encore, la communauté du pacte rural joue un rôle dans la promotion des possibilités d'emploi dans les zones rurales.

7.6. Quant à la recommandation visant à faciliter l'accès à la terre et au crédit, l'initiative «Domaine public maritime» ([34]) en France ouvre la voie aux jeunes entrepreneurs ruraux en simplifiant l'accès à la terre. Ce faisant, elle soutient la vision du CESE en faveur d'un accès à la terre et au crédit plus facile pour les entrepreneurs ruraux et d'une croissance économique durable.

7.7. La recommandation relative à l'éducation et à la formation transversales est complétée par la plateforme européenne pour l'éducation scolaire, le projet Cocoreado et les éco-écoles ([35]). Ils soutiennent l'éducation à tous les niveaux, adaptée aux besoins locaux, et soulignent l'importance de l'éducation transversale et de la participation locale. L'action en faveur de la jeunesse du Forum mondial de l'alimentation pour un meilleur avenir alimentaire ([36]) prévoit de la même façon une formation et une éducation à différents niveaux sur les systèmes alimentaires durables.

7.8. L'appel à mettre l'accent sur les compétences nécessaires à la transition écologique trouve un écho dans l'action en faveur de la jeunesse du Forum mondial de l'alimentation pour un meilleur avenir alimentaire, qui joue un rôle essentiel dans la prise en compte des compétences requises pour la transition écologique et les actions en faveur du développement durable, en particulier dans le contexte des systèmes alimentaires et de l'agriculture.

7.9. Enfin, pour ce qui est de la reconnaissance du rôle des universités rurales, de la décentralisation et de l'éducation non formelle, la plateforme européenne pour l'éducation scolaire et le programme d'ambassadeurs Cocoreado illustrent l'importance vitale que revêtent une éducation, des orientations et des conseils adaptés aux collectivités rurales. La priorité qu'ils accordent à la participation de la société civile est parfaitement en phase avec le rôle que joue la société civile dans le développement rural.

Bruxelles, le 14 décembre 2023.

Le président
du Comité économique et social européen

Oliver RÖPKE

([28]) https://education.ec.europa.eu/fr
([29]) https://www.cacolonna.it/
([30]) https://cocoreado.eu/cocoreado/
([31]) https://www.unyouth2030.com/
([32]) http://elard.eu/actions/rural-youth-in-action-from-local-to-european-level/
([33]) https://school-education.ec.europa.eu/fr
([34]) https://strugglesforlandforum.net/un-exemple-de-gestion-des-communs-lespace-public-maritime/
([35]) https://www.ecoschools.global/
([36]) https://www.world-food-forum.org/youth-action/fr